



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 mai 2025

STAGES DE RÉCUPÉRATION DE POINTS : L'ÉTUDE IFOP/SNASR RÉVÈLE UN SYSTÈME D'ANNULATIONS QUI PÉNALISE LES USAGERS ET AFFAIBLIT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Syndicat National des Acteurs de la Sécurité Routière (SNASR) dévoile aujourd'hui les résultats d'une enquête IFOP menée auprès de 2 414 stagiaires du permis à points. Cette étude inédite lève le voile sur un phénomène massif et méconnu : les annulations de stages qui pénalisent directement les automobilistes et fragilisent la prévention routière.

LES ANNULATIONS DE STAGE : UN PHÉNOMÈNE MASSIF QUI IMPACTE UN STAGIAIRE SUR QUATRE

Pas moins de 360 000 personnes ont dû suivre un stage pour récupérer des points sur le permis de conduire en 2023. Ces stages sont strictement encadrés par des agréments préfectoraux, nécessitant des locaux adaptés et des intervenants qualifiés, pour deux jours consécutifs avec 6 à 20 participants.

En effet, ces dernières années, 25% des participants ont vu leur stage annulé et ont dû se réinscrire. Ce chiffre, jamais documenté à cette échelle, **met en lumière l'ampleur des pratiques abusives de certains organisateurs**, qui programment puis annulent massivement des stages pour regrouper les usagers sur des créneaux plus rentables.

Parmi ces victimes d'annulation, 23% ont subi ce problème à plusieurs reprises ! Cela démontre que pour une part non négligeable d'usagers, l'annulation n'est pas un incident isolé, mais un risque récurrent.

"Pour une majorité d'organisateur de stage, l'annulation est un échec. Pour d'autres, c'est une stratégie d'optimisation bien rodée : multiplier les sessions, annuler et regrouper, ne maintenir que les sessions rentables. Certains centres n'annulent presque jamais, quand d'autres annulent 40 voire 50% de leurs stages, bien au-delà du seuil réglementaire des 30%," précise Romain Léger, Président du SNASR.

DES ANNULATIONS DE DERNIÈRE MINUTE ET UN STRESS GÉNÉRALISÉ

Ces annulations interviennent majoritairement à la dernière minute, témoignant d'un mépris flagrant pour les contraintes professionnelles et personnelles des stagiaires. 65% des annulations interviennent moins de 7 jours avant la date prévue, dont 35% à moins de 4 jours et 8% à moins de 24h du début du stage. Cette pratique génère un niveau de stress significatif (4,8/10 en moyenne) qui atteint 7/10 chez les personnes craignant une perte de permis ou des difficultés avec leur employeur.

Environ 70% des stagiaires concernés déclarent avoir subi un préjudice, principalement des difficultés d'organisation au travail (33%), une perte de congés (21%), un préjudice financier (20%) ou un risque de perdre le permis (16%). Après annulation, 36% des stagiaires doivent accepter un stage plus éloigné de leur domicile.

S'inscrire à un stage (deux jours obligatoires), signifie s'organiser professionnellement, poser des congés, modifier son planning... **et avoir une chance sur quatre que le stage soit annulé.** Cette situation génère un stress important, particulièrement chez les plus jeunes (48% des 17-24 ans ont rencontré des problèmes, contre 31% des 65 ans et plus).

STAGES JUGÉS UTILES ET EFFICACES POUR AMÉLIORER SA CONDUITE MAIS UN SYSTÈME MAL RÉGULÉ

Les causes des annulations, selon les stagiaires, sont multiples : désistements tardifs d'autres usagers (25%), difficultés internes aux centres organisateurs (24%), manque de contrôle (9%) et de sanctions (8%) de la part des pouvoirs publics, pointant un déficit de régulation qui favorise les abus.

Malgré ces obstacles, **73% des stagiaires affirment avoir adapté leur conduite après le stage**, et 70% déclarent que ces changements perdurent dans le temps. Ces chiffres confirment l'utilité pédagogique de ces formations : prendre deux jours pour être sensibilisé à la sécurité routière fonctionne.

Il y a au moins un facteur humain dans 93% des accidents corporels, et la majorité de ces facteurs sont des infractions. En 2023, 59% des personnes touchées étaient des victimes. Travailler sur la sécurité routière est donc un véritable enjeu sociétal.

NOUS APPELONS À UNE RÉFORME URGENTE

Face à ces constats alarmants, **le SNASR s'interroge : pourquoi l'administration ne s'intéresse-t-elle pas à ces annulations alors que la réglementation prévoit explicitement le retrait d'agrément pour les organisateurs dépassant 30% d'annulations ?**

Le SNASR interpelle la Délégation à la Sécurité Routière et propose plusieurs axes de réforme : l'application stricte de la règle limitant à 30% le taux d'annulation des stages programmés, la publication obligatoire des taux de maintien des stages pour chaque centre, la mise en place d'un système d'alerte et de suivi des annulations, et des sanctions effectives pour les organismes dépassant le seuil réglementaire.

L'étude montre également que les plateformes de mise en relation facilitent l'inscription des stagiaires en leur permettant de voir une offre variée, comparer les prix et simplifier les démarches. Le développement de ces services et l'ouverture du marché à davantage d'acteurs transparents pourraient constituer, en complément d'une régulation plus stricte, une solution pour améliorer l'expérience des usagers.

"Les automobilistes ne sont pas une variable d'ajustement économique. Un stage annulé, c'est un usager pénalisé et une sécurité routière fragilisée. La sécurité routière ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la rentabilité," conclut le Président du SNASR.

À propos du SNASR

Le SNASR (Syndicat National des Acteurs de la Sécurité Routière) rassemble les professionnels du secteur de la sécurité routière : organisateurs de stages, animateurs, associations et entreprises de services. Créé en 2025, il compte déjà 125 adhérents. Sa mission : représenter l'ensemble des acteurs du secteur, défendre leurs intérêts et œuvrer pour une modernisation de la sécurité routière en France.

Contact presse

SNASR – : Contact : president@snasr.fr